

*La Direction générale adjointe des équipements et de l'environnement ( 477 collaborateurs, un budget annuel de près de 200M€) a pour finalité la mise en œuvre de la politique de gestion d'exploitation de maintenance et de développement du patrimoine départemental : 1400km de routes et 500 ouvrages d'art, 900 000 m2 de bâtiments (dont 100 collèges), 47 000 hectares d'espaces verts et naturels sensibles dans le respect de ses engagements en matière de développement durable. Elle regroupe ainsi les missions de maîtrise d'ouvrage et d'interventions opérationnelles sur l'ensemble du patrimoine départemental de l'Essonne à travers ses 6 directions :*

- *La Direction des infrastructures et de la voirie*
- *La Direction de la construction et de la maintenance des bâtiments*
- *La Direction de l'Environnement*
- *La Direction du domine et du Patrimoine*
- *La Mission développement durable*
- *Le Secrétariat général ressources*

## Informations générales

Type de contrat	Emploi permanent
Lieu de travail	EVRY

## Vos missions

### **Assistance technique et financière :**

- Conseil technique auprès des collectivités en matière d'aménagement et de gestion différenciée des milieux naturels
- Instruction technique des dossiers de demandes de

subventions en matière d'acquisition, d'études, de génie écologique et d'aménagement des ENS par les collectivités locales

- Information des élus locaux sur les actions du Département au titre des ENS et du PDIPR
- Contrôle des travaux réalisés par les collectivités dans le cadre des subventions attribuées
- Participation à des instances de concertation (comités techniques et de pilotage)

## **Cartographie des Espaces naturels sensibles et du PDIPR :**

- Mise en cohérence des cartes ENS et du PDIPR avec les documents d'urbanisme locaux et les enjeux des trames vertes et bleues
- Repérages de terrain pour la définition des zones de préemption ENS, et la mise à jour des itinéraires départementaux de randonnée
- Préparation des éléments administratifs, techniques et cartographiques pour les rapports proposés aux instances délibératives
- Rédaction d'avis techniques et réalisation de cartes informatisées dans le cadre des programmes d'aménagement et de la révision des documents d'urbanisme locaux

### **Edition et suivi d'itinéraires départementaux de randonnée :**

- Maquettage, recherche bibliographique, cartographie pour la réalisation de cartoguides de randonnée
- Contribution à la mise à jour des données dans l'application Explor'Essonne

### **Contribution à l'opération « Jardins naturels sensibles » :**

- Visite des jardins chez les adhérents, conseils techniques sur les pratiques d'écojardinage en faveur de la biodiversité urbaine
- Contribution au suivi naturaliste des JNS

### **Préservation contractuelle des espaces :**

- Elaboration et suivi de conventions de gestion d'ENS avec des partenaires publics et privés (contacts, diagnostics écologiques, préconisations de gestion, cartes informatisées)

## **Votre profil**

Issue d'une formation BAC+2 minimum dans le domaine de l'écologie.

De bonnes connaissances sont requises en matière de :

- gestion des espaces naturels
- cartographie SIG (ArcMAP notamment)
- reconnaissance de la flore commune francilienne
- fonctionnement d'une collectivité territoriale

Des connaissances en pratiques de jardinage favorables à la biodiversité sont souhaitées.

Le candidat devra également être à l'aise à l'oral pour réaliser ses objectifs (animations de comités, réunions avec des élus locaux...).

De très bonnes qualités rédactionnelles sont requises pour ce poste.

Le candidat devra faire preuve d'une forte autonomie après sa période.

### Autres informations

En collaboration avec les autres agents, le chargé de valorisation des ENS locaux et de la randonnée sera ponctuellement amené à participer aux événements départementaux (animation, logistique, accueil...) : fête annuelle des Jardins naturels sensibles, Les mille-et-une lumières de Montauger, Inauguration de nouveaux ENS départementaux...

Pour les déplacements professionnels, un véhicule de service sera mis à disposition de l'agent.

### **Informations utiles :**

Temps de travail : 39h hebdomadaire, 50 jours de congés (congé annuel + RTT)

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + primes annuelles + CNAS + participation de l'employeur à la mutuelle et à la prévoyance.